



APPEL À PROJETS

Résolution de cas d'errance-impasse diagnostique

Les Plan nationaux maladies rares 3 et 4 demandent aux filières de faire en sorte que les patients en errance-impasse diagnostique (EID) obtiennent un diagnostic le plus rapidement possible.

Pour l'année 2026, la filière FilRougE-MCGRE a décidé de consacrer une enveloppe de 50 000 euros à l'aide à la résolution d'impasses diagnostiques pour des situations incluant une anémie, une hémolyse ou une polyglobulie vraie inexpliquée.

Seuls les membres des laboratoires et des centres de référence (CRM) et de compétence (CCMR) partenaires de la filière FilRougE-MCGRE ainsi que des laboratoires de recherche impliqués dans les thématiques de la filière peuvent postuler à cet appel à projets.

Chaque projet devra être porté par une personne physique au sein d'un laboratoire ou d'un centre de référence ou de compétence.

Pour être admissible, le projet de recherche doit concerner des situations d'EID incluant une anémie, une hémolyse ou une polyglobulie vraie inexpliquée.

Le projet peut porter :

- sur le pilotage du réexamen de nombreux dossiers déjà discutés en RCP diagnostique globule rouge ;
- sur la mise au point de tests permettant de résoudre certains cas d'impasse diagnostique ;
- ou sur tout autre méthode destinée à solutionner des situations d'impasse diagnostique.

En fonction des dossiers, plusieurs projets pourront être retenus.

L'enveloppe totale dédiée aux projets est de 50 000 euros.

Les dotations pourraient être destinées à financer :

- du temps d'ARC/TEC, technicien, ingénieur ou chercheur ;
- un stage d'étudiant en fin de cursus de biologie médicale ;
- des consommables... mais pas d'achat de matériel.

Dans un premier temps, les équipes souhaitant postuler sont invitées à **manifester leur intérêt** en décrivant brièvement leur projet, son déroulé prévisionnel et son plan de financement en écrivant à contact@filiere-mcgre.fr, avec en copie philippe.joly@chu-lyon.fr, **avant le 27 août 2026***, date à laquelle une visioconférence est programmée pour discuter des projets. A l'issue de cette visioconférence, des précisions/spécifications pourront être ajoutées à cet AAP.

Pour avoir le lien de connexion à la **visioconférence** du jeudi 27/08/2026 (16h à 17h30), vous pouvez écrire à contact@filiere-mcgre.fr.*.

Dans un second temps, les dossiers complets devront être transmis à la filière (contact@filiere-mcgre.fr) **au plus tard le 15 septembre 2026**.

Chacun des porteurs de projet lauréat s'engage à :

- Présenter les résultats de son projet lors de la Journée nationale de la filière suivant la date de finalisation du projet.
- Indiquer sur son projet, et tous les documents s'y rapportant, y compris les articles et présentations issus de ce projet, le soutien de la filière FilRougE-MCGRE.
- Faire figurer la mention « Ce travail a été soutenu par le ministère de la Santé à travers le plan national maladies rares » sur toutes les publications et posters issus des travaux réalisés grâce à ce financement.

Cet AAP est indépendant de l'AAC « Tests fonctionnels » de la DGOS.

**Avec en objet AAP Errance-Impasse diagnostique*